Projet de regroupement des heures de LV
2011-2012

Classe concernée : 2BPSPVL, 18 élèves
Enseignantes concernées : Mme Faye Nathalie, professeur d'espagnol
Mme Garnier-Colas, professeur d'anglais

Description du projet :

Dans la droite ligne de la réforme de l'enseignement des langues vivantes :

> *« On veillera également à ce que les projets d'école et d'établissement permettent l'introduction de **périodes intensives d'enseignement sur une courte ou moyenne durée** en utilisant la souplesse horaire prévue par les programmes de l'école ou en procédant par **mutualisation des horaires de deux langues** au collège ou au lycée en veillant à respecter les volumes horaires découlant des grilles réglementaires de chaque niveau de classe. Ces périodes intensives sont destinées à **diversifier les modes d'apprentissage et à faire progresser plus vite les élèves à un moment donné de leur parcours d'apprentissage.** Les principes généraux déterminant les modalités pratiques d'organisation auront été précisés soit dans le projet d'école (sur proposition du conseil des maîtres), soit dans le projet d'établissement (sur proposition des équipes pédagogiques concernées). »*
> *BO n°23 du 8/06/2006*

et de la préparation de la rentrée 2011 (BO n°18 du 5/05/2011),

> *«L'enseignement des langues vivantes. Les orientations engagées dès la classe de seconde se poursuivent : enseignement des langues par groupes de compétences, **modulation des périodes d'enseignement, usage des outils numériques nomades**, etc… »,*

ce projet consiste à regrouper les enseignements en langue vivante de manière à créer des périodes 'intensives' d'enseignement afin que les élèves soient exposés plus longtemps sur une période donnée à une langue vivante étrangère.

De plus, cet aménagement des horaires permettra de mieux préparer les élèves à la nouvelle épreuve du Baccalauréat mise en place à la session 2012 et qui comporte une épreuve orale obligatoire:

> *« La première partie vise à évaluer la capacité du candidat à **prendre la parole de manière continue**. Elle prend appui sur une liste de **trois thèmes ou sujets**, libellés dans la langue concernée et consignés sur un document remis par le candidat au professeur. Ce document est au préalable validé par le professeur en charge de la formation.*
> *Ces trois thèmes ou sujets peuvent relever d'un ou plusieurs des domaines suivants :*
> *- celui des **projets ou réalisations mis en œuvre par le candidat au cours de sa formation au baccalauréat professionnel** ;*
> *- celui de ses **expériences professionnelles ou personnelles liées à son étude ou sa pratique de la langue étrangère concernée** ;*
> *- celui de la **culture quotidienne, contemporaine ou patrimoniale** du ou des pays où la langue étrangère étudiée est parlée, le candidat pouvant s'exprimer sur une œuvre étrangère (œuvre*

littéraire, picturale, musicale, architecturale, cinématographique, etc.), sur un objet ou produit du design industriel, de la tradition culinaire, de l'artisanat, etc., sur une manifestation ou un événement (artistique, sportif, politique, historique, etc.). »
BO n° 21 du 27/05/2010

Ce regroupement des heures permettrait un travail suivi, approfondi et cohérent de type 'projet' qui pourra servir de support à l'élève pour son oral.

Il est également en conformité avec le projet d'établissement :

- Axe 1 : former l'élève, le mener à l'autonomie en consolidant et valorisant ses acquis et en stimulant sa curiosité et en enrichissant sa culture dans des scénarios plus denses et plus approfondis
- Axe 3 : échanger et communiquer en dynamisant l'ouverture internationale par l'acquisition des compétences, en particulier orales, dans un contact plus important avec la langue sur une période donnée

Cela représenterait donc pour les élèves, comme pour les professeurs, **4 heures hebdomadaires d'enseignement de la même LVE**.

Pendant les périodes où l'enseignement de la LV ne serait pas dispensé les élèves auraient un travail en autonomie, écrit et/ou oral, à faire afin de ne pas perdre complètement le lien avec la langue 'en repos'. Ce travail passe obligatoirement par « un outil numérique nomade », qui pourrait être une clé USB/ baladeur pour les élèves et un hub pour les professeurs. (voir plus bas)

<u>Aménagement des horaires hebdomadaires souhaité :</u>

- Deux heures consécutives dans l'emploi du temps
- Deux heures non consécutives réparties sur des jours différents de la semaine

<u>Calendrier annuel des enseignements</u> : (sous réserve d'approbation de la proposition de calendrier des PFMP)

2011
Semaine 36 : rentrée des élèves, présentation de l'organisation et du matériel, travail en autonomie donné en anglais, **enseignement partagé**
Semaine 37 à 42 (6 semaines) : enseignement de l'**espagnol**

Vacances d'automne
Semaine 45 à 50 (6 semaines) : enseignement de l'**anglais**

Vacances de Noël
2012
Semaine 1 à 4(4 semaines) : PFMP
Semaines 5 à 8 (4 semaines) : enseignement de l'**espagnol**

Vacances d'hiver
Semaines 11 à 13 (3 semaines) : enseignement de l'**anglais**

Semaines 14 à 16 (3 semaines) : enseignement de l'**espagnol**

Vacances de printemps
Semaines 19 à 22 (4 semaines) : enseignement de l'**anglais**
Semaines 23 à 25 (3 semaines) : PFMP

Modalités d'évaluation du projet :

- Motivation et ressenti des élèves
- Motivation et ressenti des enseignantes
- Résultats dans les deux langues concernées
- Choix des thèmes pour l'examen final

Besoins en matériel :

Afin que les élèves poursuivent en autonomie la pratique de la langue non étudiée en classe, un outil numérique nomade est nécessaire :

- Un hub permettant la transmission des documents à toutes les clés élèves en même temps (G-Baladocopie).
- Des clés USB- baladeurs mp3 pour les élèves qui pourront ainsi transporter des fichiers texte et vidéo, par exemple, à lire sur leur ordinateur personnel, et des fichiers audio qu'ils pourront écouter sur l'appareil directement. Ils pourront aussi s'enregistrer avant de rendre la clé au professeur à la fin de la période (Baladokeys).
- Une clé USB enseignant pour la transmission des supports.

Matériel	*Prix unitaire*	*Quantité*	*Total*
G BALADOCOPIE	2 204.23€	1	2 204.23 TTC
BALADOKEYS (lot de 10+1)	405.44€	2	810.88 TTC
CLE ENSEIGNANT	59.68€	1	59.68 TTC
TOTAL			**3 074.79 TTC**

Afin de pouvoir prêter ce matériel aux élèves, il est nécessaire de leur faire signer, ainsi qu'à leurs parents, **une convention de prêt** qui devra être validée par le CA. Cette convention devra faire mention d'une caution ou d'un montant qui leur sera facturé en cas de dégradation, perte ou vol du matériel (la spécificité pédagogique du matériel fait que l'on ne peut pas demander un remplacement du matériel par la famille).
Une fiche de suivi de l'état du matériel devra être signée par l'élève au moment de la réception et du retour de la clé.
Il semble nécessaire de demander aux élèves d'utiliser, pour des raisons d'hygiène, leurs écouteurs personnels.

Ce matériel pourra aussi être utilisé pour la pratique de la langue étudiée en classe dans la mesure où les élèves de cette classe n'auront pas accès au laboratoire de langue (16 places seulement).
Dans le cas où le projet de regroupement des langues ne donnerait pas satisfaction et ne serait pas reconduit, le matériel pourra donc aussi servir à d'autres classes dont le nombre d'élèves sera supérieur à 16.

Mmes Faye et Garnier-Colas